

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2025

Le vingt du mois de novembre deux mil vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents à la séance : Christophe GUILLARME, Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD, Joëlle BAYARD, Gérard BORDET, Dominique DUBOIS, Olivier FAJWISIEWICZ, Christophe GERARD

Membres absents ayant donné pouvoir : Fabien MARTINON donne pouvoir à Christophe GUILLARME, Philippe SESSIECQ donne pouvoir à Olivier FAJWISIEWICZ, Michelle CHIRAT donne pouvoir à Mireille PALMIER.

Membres absents ou excusés : Édouard PONCET, Fabienne ETAIX, David BEFORT, Lorène GRANGE

Secrétaire de séance : Joëlle BAYARD

Le compte-rendu du conseil municipal du 30 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

CONVENTION AVEC CCFE POUR L'ENTRETIEN DE LA ZA LES PLACES – Délibération 2511001

Monsieur le Maire rappelle les conventions signées avec CCFE pour l'entretien de la zone artisanale Les Places qui sont arrivées à échéance.

Afin d'uniformiser les modalités de gestion de l'ensemble des zones d'activités, une nouvelle convention est proposée par CCFE pour une durée de 3 ans. Elle concernera :

- ZA Les Places 1 :
 - Voirie : déneigement et avaloirs
 - Eclairage public : abonnement, consommation, maintenance
- ZA les Places 2 :
 - Déneigement et avaloirs, entretien des espaces verts et bassin de rétention et trottoirs.

Il a été arrêté le principe d'un coût horaire de 25 € net qui comprend la rémunération du personnel technique, la mise à disposition des outils et le carburant.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION DE REVERSEMENT PARTIEL DU PRODUIT DE LA TAXE AMÉNAGEMENT PERCU DANS LA ZONE D'ACTIVITES LES PLACES – Délibération 2511002

Monsieur le Maire propose d'approuver une convention avec la Communauté de Communes de Forez-Est qui fixe le reversement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par la commune depuis le 1^{er} janvier 2025 pour les constructions de la zone Les Places.

La répartition est la suivante : 70 % CCFE – 30 % Commune.

Il rappelle que l'aménagement et la gestion des zones d'activités relève de la compétence de CCFE qui en assure les financements des aménagements.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

SIEL - ECLAIRAGE LED – Délibération 2511003

Monsieur le Maire présente le devis du SIEL pour la mise en place de l'éclairage LED sur les candélabres qui n'en sont pas encore pourvus. Le devis s'élève à 98 008 €. Afin de financer ce projet, un fonds de concours de 58 600 € a été accordé par CCFE.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

DEMANDE DE SUBVENTION VOIRIE 2026 - Délibération 2511004

Monsieur le Maire présente les devis de l'entreprise EIFFAGE pour les travaux de voirie prévus en 2026 et propose de demander une subvention au Département.

Détail des travaux :

- Rue de la Marquise de Vivens : 112 770.90 HT € HT
- Impasse des cyprès : 6 995.10 € HT
- Rue de Bérol : 55 397.20 € HT

Montant total : 175 163.20 € HT, 210 195.84 € TTC

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

REVISION DU LOYER AU 2 PLACE DU BELVEDERE – Délibération 2511005

Vu le bail conclu avec Gladie COUBLE-VITTOZ,

Vu la diminution du temps d'activité du médecin, l'intérêt de maintenir une offre médicale et une occupation du local (chauffage, surveillance...),

Monsieur le Maire propose de réviser le loyer et fixer le montant à 100 euros par mois à compter du 1er janvier 2026. Les frais de chauffage, eau, électricité seront toujours pris en charge par Madame COUBLE-VITTOZ.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONTRAT MNT PREVOYANCE – Délibération 2511006

Monsieur le Maire rappelle la délibération numéro 1401004 du 30 janvier 2014 qui a instauré une participation employeur pour la prévoyance maintien de salaire à hauteur de 12 euros par mois.

Considérant les augmentations successives et les nouveaux taux pour 2026 des cotisations appliquées par la MNT, Monsieur le Maire propose de modifier le montant de la participation employeur et de le porter à 17 euros. Le complément de la cotisation est pris en charge par l'agent.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIERE – Délibération 2511007

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la reprise de la concession n° 160 au nom de FOYATIER GRANGE et de la concession n°66 au nom de PONCET en état d'abandon et dont la procédure de reprise est achevée.

Il sera procédé par une entreprise à l'exhumation des restes mortels pour placement dans l'ossuaire.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AU BUDGET 2026 – Délibération 2511008

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à payer en 2026 des mandats en investissement à hauteur de 25 % des montants budgétés en 2025 qui sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL : 1 254 378 €

BUDGET ASSAINISSEMENT : 312 837 €

BUDGET COMMERCE : 39 141 €

BUDGET CIMETIERE : 202 205 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Gérard BORDET :

-Travaux d'isolation dans les bâtiments communaux : les devis EURCOMBLES à 1 € du presbytère et salle du conseil sont validés. Il reste à isoler les locaux de l'école. Des trappes seront réalisées pour accéder aux combles.

Isolation et travaux dans l'appartement du restaurateur : nécessité de faire intervenir plusieurs artisans pour avoir des devis.

➤ Mireille PALMIER :

-Conseil d'école : 98 élèves attendus à la rentrée 2026 , remerciements pour la réactivité de la Mairie suite demandes de divers petits travaux - Repas de Noël le 18 décembre (besoin de bénévoles).

-CMJ : le 1er décembre, les enfants du CMJ présenteront leur visite du Sénat à la classe CM1-CM2.

➤ Nathalie BLANCHARD :

-Colis de Noël et animation du 6 décembre : 72 colis « couple » et 76 colis individuels – 140 réponses positives à l'animation sans compter les membres du CCAS - 9 colis maison de retraite.

-Commémoration du 11 novembre bien passée, avec la présence du CMJ.

-Illuminations : besoin d'aide pour seconder Franck dans l'installation des guirlandes.

➤ Christophe GUILLARME :

- Terrain multisports : une subvention nous est accordée par le Département pour 25 000 € et une subvention nous est accordée par la Région pour 20 000 €. Le pourcentage des subventions pour ce projet est de 78,3 %

-Cimetière paysager : le contrat de 2 ans conclu avec PJA se termine fin décembre. Franck CHARRIER prendra en charge l'entretien à partir du 1er janvier 2026 (en remplacement du temps passé à l'entretien des stations qui devient compétence CCFE).

-Des cambriolages ont eu lieu à la zone des Places.

TOUR DE TABLE :

-Gérard BORDET :

Réunion de secteur du SIEL, réunion du SIEMLY à Chevières.

-Olivier FAJWISIEWICZ :

Les travaux des toilettes aux jeux de boules sont-ils prévus prochainement ? Réponse du Maire :
Enguerrand LIGOUT, maçon, doit intervenir.

La caserne de pompiers de Rozier recherche des bénévoles.

-Christophe GUILLARME :

Conformité des bâtiments :

SDF Balcons du Forez : suite l'avis défavorable de la commission de sécurité, la centrale incendie doit être mise aux normes, l'arrivée du gaz à la cuisine doit être contrôlée, les rideaux qui cachent les blocs d'issues de secours doivent être raccourcis. Ces travaux sont en cours.

École : centrale incendie à remettre aux normes.

-Dominique DUBOIS :

AG de la MJC le vendredi 21 novembre.

-Christophe GERARD : rappel des cambriolages à la zone des Places.

-Mireille PALMIER :

AG de la CPTS à Civens le 17 décembre.

-Christophe GUILLARME :

Lecture des statistiques agressions, vols, etc...présentées lors de la réunion de la CLSPD à Feurs où Philippe SESSIECQ a représenté la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Christophe GUILLARME
Maire

Joëlle BAYARD
Secrétaire de séance